

Réponse à la lettre de mission MONALISA

Par lettre du 3 mars 2015, Monsieur Puyobrau, Maire de Floirac, a confié au conseil des sages une mission de réflexion sur la mise en place à Floirac d'actions contre l'isolement des personnes âgées dans le cadre de la mobilisation MONALISA, portant sur trois objectifs:

- les moyens de communication
- les modalités d'organisation et de fonctionnement d'une équipe citoyenne
- des propositions d'actions contre l'isolement social des âgés.

Compte tenu de la faible durée accordée pour remettre les résultats de ces réflexions, et même si les trois objectifs ont été examinés, c'est le premier qui nous a semblé le plus urgent et pour lequel les propositions sont les plus affinées

REFLEXION SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION POUR PRESENTER MONALISA

1-Campagne d'information large du public par la mairie :

- Publication dans le quotidien régional Sud-Ouest et dans le MAG de Floirac.
- Site internet municipal.
- Listes de diffusion par mail ; indispensable d'envoyer les mails d'information en CCI
- Affichages municipaux (journal lumineux et panneaux d'affichages).
- Dépôt de Flyers dans les médiathèques, les centres sociaux, les bureaux de La Poste et dans les cabinets des professions médicales .

2 -Relais d'information par les associations de lotissements et de résidences

Proposer aux responsables et/ou présidents de présenter brièvement MONALISA lors des assemblées générales annuelles. Les comptes-rendus d'assemblée générale sont envoyés par écrit à tous les habitants concernés et touchent ainsi ceux qui n'ont pas internet.

3 -Forum des associations à Floirac le 12.09.2015

Des membres du Conseil des Sages proposent d'y être un relais de la communication de la mairie sur Monalisa. Ce forum permet d'informer beaucoup d'associations et donc de toucher d'autres relais possibles.

4 -Souligner le caractère apolitique de l'opération MONALISA

Point essentiel pour attirer un public le plus large possible à la réunion d'information publique.

5 -Réunion plénière et publique d'information avec appel à bénévolat

Après la rentrée scolaire, communication large de la mairie sur cette rencontre publique qui permettra de sensibiliser et d'informer les personnes, et , à son issue, de faire appel au bénévolat des Floiracais pour créer une équipe citoyenne.

MODALITE D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE CITOYENNE

La charte offre un cadre déjà très balisé du cadre d'intervention des bénévoles. Le travail des Sages s'est limité à lister un certain nombre d'actions nécessaires ou d'écueils à éviter. Le travail du Conseil des Sages sur cet objectif doit se poursuivre.

Comportement attendu des bénévoles et formation préalable

Information sommaire sur les actes et les pré-requis attendus des bénévoles.

Information intéressante à donner, dès la plénière, avant de recevoir les candidatures.

Prise en compte de la protection des personnes âgées contre les risques de malveillance, particulièrement lors des visites à domicile à faire toujours en tandem.

La formation complète et obligatoire pour tous se déroulera avant toute action auprès des bénéficiaires.

Nombres de bénévoles et tranche d'âge

Dans la Charte : de 5 à 50 bénévoles ; 50 nous paraît trop lourd à gérer.

Priorité à donner aux jeunes volontaires pour favoriser le lien intergénérationnel.

Mise en relation avec les différents relais

cf § 4 Action en réseau de la Charte

Personnes référentes, Présence Verte, CCAS, aide à domicile, responsables de résidences et lotissements etc...

Mobilisation du voisinage avec des actions semblables à celles des Voisins Solidaires et Voisins Relais.

Animation de l'Equipe Citoyenne

Cf Repères de fonctionnement et Animation des bénévoles et vie d'équipe de la Charte.

Coordination des actions avec une communication informatique et centralisée. Pour définir les plannings de visite, les interventions définies au préalable et les personnes à suivre etc...

Suivi des actions. Compte-rendu d'action et de visite systématique. Les rapports étant repris par le noyau de référents et le responsable.

Régulation de l'équipe citoyenne en continu.

Projet de l'équipe

Voir sa définition dans la Charte.

Il paraît important de privilégier l'accompagnement par rapport aux visites à domicile :
Accompagnement pour faire des courses, aller à un rendez-vous, à diverses manifestations, entrer en relation avec les clubs, les associations etc....

Les contacts téléphoniques planifiés et réguliers permettent une action de proximité plus facile à mettre en œuvre. Ils peuvent être une étape intermédiaire pour amener la personne âgée à sortir de chez elle.

L'essentiel étant d'amener la personne à sortir de chez elle aussi souvent que possible.

Choix d'actions spécifiques avec les lotos, thés dansant, théâtre, Fête des Voisins ...

Assurance des bénévoles.

Voir avec la Fondation du Bénévolat ou tout autre organisme la couverture des bénévoles de l'Equipe Citoyenne ainsi que l'assurance lors du transport des personnes âgées.

PROPOSITIONS D'ACTION POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

La réflexion a été centrée uniquement sur l'isolement subi et non choisi.

Le travail du Conseil des Sages sur cet objectif doit se poursuivre.

Mobilisation du voisinage

Une action d'envergure pour sensibiliser et privilégier le voisinage nous semble nécessaire. Même si c'est souvent plus difficile en habitat collectif qu'en individuel. Mobiliser le voisinage permettrait aussi de toucher des personnes d'autres tranches d'âge. L'isolement subi n'étant hélas pas réservé aux seules personnes âgées.

Coopération avec les facteurs de La Poste

Cf opération de la CNAV et CARSAT en Indre, Savoie, Côte d'Or et Haute Marne.

Les facteurs distribuent un questionnaire* aux personnes âgées et isolées qu'ils ont repérées et passent le récupérer quelques jours plus tard.

Le facteur étant souvent repéré et connu, cela permet de résoudre le problème des interventions à domicile. Et aussi de valoriser l'aspect humain de ce métier.

*Questionnaire sur les attentes et les besoins des personnes isolées.